

- 1. Références :**
- (i) [Pièce C-GRAME-0010](#), page 34;
 - (ii) [Pièce C-GRAME-0010](#), pages 37-38;
 - (iii) [Pièce C-GRAME-0010](#), page 39.

Préambule :

- (i) *« Le GRAME a déjà démontré que le problème majeur réside dans le manque d'agent livreur de programmes dans ces réseaux. »*
- (ii) À propos du programme OIEÉB aux Îles-de-la-Madeleine, le GRAME recommande de prioriser le recours à des fournisseurs locaux pour assurer la pérennité des économies d'énergie et recommande au Distributeur *« d'envisager de créer, avec des partenaires locaux des communautés en réseaux autonomes, des collaborations du même type que les COOPS efficaces. »*
- (iii) *« Le GRAME recommande d'intégrer au projet-pilote pour l'éclairage public aux DEL des ressources et agents livreurs locaux en leur fournissant accès à une formation appropriée, afin de faire en sorte que le programme ait une suite. »*

Demandes :

- 1.1 Veuillez indiquer, le cas échéant, en fonction des différents réseaux autonomes, quel type d'organisation serait à même d'être agent livreur de programmes d'efficacité énergétique pour le Distributeur.
- 1.2 Veuillez indiquer la façon dont, à votre connaissance, les programmes d'efficacité énergétique sont livrés dans les réseaux autonomes des autres juridictions.
- 1.3 Le cas échéant, en fonction de votre réponse à la question précédente, veuillez dresser un portrait des pratiques qui vous semblent les plus prometteuses pour les réseaux autonomes du Québec.